

CICR

"L'intervention d'humanité" de l'OTAN au Kosovo et la règle du non-recours à la force / par Djamchid Momtaz

Document type:	Article
Title:	"L'intervention d'humanité" de l'OTAN au Kosovo et la règle du non-recours à la force
Host item entries:	Revue internationale de la Croix-Rouge = International review of the Red Cross,
Author zone:	par Djamchid Momtaz
Language(s):	fre
Abstract:	Cet article s'arrête sur le droit à l'usage de la force dans les relations internationales ainsi qu'à la pratique des Etats depuis 1945 et conclut que la Charte de l'ONU ne permet pas l'"intervention d'humanité" dans les affaires intérieures d'un Etat. Ainsi, l'intervention armée de l'OTAN dans les Balkans au printemps 1999 n'a pas de base légale selon cette Charte. Néanmoins, admettre qu'une règle générale d'origine coutumière se serait cristallisée autorisant, en cas de catastrophe humanitaire, le recours à la force sans l'autorisation du Conseil de sécurité aboutirait à des abus dangereux. Il serait ainsi plus judicieux d'encourager les membres permanents du Conseil de sécurité à s'engager à ne pas recourir au veto quand ils traiteront d'une catastrophe humanitaire.
Keyword in French:	OTAN ACTION CHARTRE DE L'ONU MENACE CONTRE LA PAIX KOSOVO INTERVENTION ARMEE A BUT HUMANITAIRE
Keyword in English:	NATO (NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION) ACTION UN CHARTER THREAT TO PEACE KOSOVO ARMED INTERVENTION WITH HUMANITARIAN AIMS
Authors:	Momtaz, Djamchid
Go to:	Revue internationale de la Croix-Rouge = International review of the Red Cross / Comité international de la Croix-Rouge Revue internationale de la Croix-Rouge = International review of the Red Cross [No. 837, 2000] / Comité international de la Croix-Rouge